



Envoyé en préfecture le 30/05/2023

Reçu en préfecture le 30/05/2023

Publié le 30/05/2023

ID : 030-200034692-20230522-DELIB47_2023-DE



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°47/2023
du Conseil communautaire
Séance du 22 mai 2023

Date d'envoi de la convocation = 16 mai 2023

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 52

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 15

Nombre de délégués absents : 8

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Eric AJASSE, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Ulrich BELANGERE, Yves CAZORLA, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Christine CLERC, Ghislaine DE VERDUZAN, Gilles DELALIEU, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Robert GAUTIER, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Jean-Marie LAURENS, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Daniel MOUCHETANT, Laurent NADAL, Jean-Louis NOIRET, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Alain POMMIER, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Muriel ROY-CROS, Claude SALAU, Christophe SERRE, Christian SUAU, Benoît TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Sébastien BAYART, Christian BAUME à Monique GRAZIANO-BAYLE, Philippe BERTHOMIEU à Benoît TRICHOT, Michel CEGIELSKI à Michèle FOND-THURIAL, Maxime COUSTON à Jean-Yves CHAPELET, Manon CROUSIER à Michel AGNEL, Benjamin DESBRUN à Ghislaine DE VERDUZAN, Béatrice LOISON à Marie-Chantal PIONNIER, Fred MAHLER à Gilles DELALIEU, Christine MUCCIO à Olivier JOUVE, Jennifer OBID à Christian SUAU, Patrick PALISSE à Laurent NADAL, Catherine PECASTAING à Claire LAPEYRONIE, Justine ROUQUAIROL à Jean Christian REY, Vincent ROUSSELOT à Christine CLERC

Absents/Excusés : Jacques BERTOLINI, Pascale BORDES, Patricia GARNERO, André LOPEZ, Léopoldina MARQUES-ROUX, Laurent OUIILLON, Béatrice REDON, Thierry VINCENT

Secrétaire de Séance : Sébastien BAYART

Objet : Rapport d'activités 2021-2022 du CODEV

Vu l'article L5211-10-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son chapitre V qui stipule que le Conseil de développement établit un rapport d'activité, qui est examiné et débattu par l'organe délibérant,

Vu le règlement intérieur du Conseil de développement du Gard rhodanien (CODEV), et notamment son article VI, qui stipule que les travaux du CODEV sont restitués à l'oral lors des séances de Conseil communautaire de l'Agglomération, et au moins une fois par an pour présenter le bilan de l'année écoulée,

Vu le rapport joint en annexe qui présente les modalités d'organisation, le bilan des travaux des différentes commissions, les coopérations régionales et nationales ainsi que les actions de communication réalisées,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 15 mai 2023,

Le Conseil communautaire :

- Prend acte de la présentation du rapport d'activités du CODEV pour 2021-2022.

Le Président

Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le

30 MAI 2023

